

Objectif 
CRPE

ÉPREUVE ÉCRITE

CONCOURS **2024**
et **2025**

Français

Épreuve écrite d'admissibilité

Tout pour réussir !

- ☒ L'essentiel à retenir
- ☒ Les méthodes clés
- ☒ 300 exercices d'entraînement
- ☒ Des sujets corrigés
- ☒ **+** Le nouveau concours :
descriptif et conseils



hachette
ÉDUCATION

Objectif 
CRPE

CONCOURS **2024**
et **2025**

Français

Laurence Allain-Le Forestier

Professeure de Lettres, docteure en Littérature
INSPE de Bretagne - Université Bretagne Occidentale

Cécile Avezard-Roger

Maitre de conférences en Didactique du Français
INSPE Lille Hauts de France - Université de Lille

Véronique Bourhis

Maitre de conférences en Didactique du Français
INSPE de l'académie de Versailles - CY Cergy Paris Université

Kathy Similowski

Maitre de conférences en Sciences du langage
INSPE de l'académie de Versailles - CY Cergy Paris Université

Sous la direction de Véronique Bourhis



hachette
ÉDUCATION

Cet ouvrage a été rédigé
avec la nouvelle orthographe rectifiée.

Couverture : Stéphanie Benoit
Maquette intérieure : Manon Guérin
Mise en pages : Médiamax
Édition : Élisabeth Sanchez

ISBN : 978-2-01-788857-4
© Hachette Livre 2023.
58, rue Jean Bleuzen, 92170 Vanves
www.parascolaire.hachette-education.com
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés
pour tous pays.

L'éditeur remercie Laurent Bonnet et Julien Cumineto, auteurs des pages sur la présentation du concours de recrutement de professeur des écoles (p. 6-11).

SOMMAIRE

Tout savoir sur le concours et l'épreuve écrite de français

1 Les modalités du Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)	6
2 Présentation de l'épreuve écrite de français	12

ÉTUDE DE LA LANGUE

Méthodologie	15
--------------------	----

LA GRAMMAIRE

INTRODUCTION À LA GRAMMAIRE

► Fiche 1 La terminologie grammaticale	18
► Fiche 2 Trois grammaires : la phrase, le texte, le discours	20

LA GRAMMAIRE DE PHRASE

► Fiche 3 Nature et fonction dans la phrase	22	27
---	----	----

Les classes grammaticales

► Fiche 4 Le nom – Le groupe nominal	28	29
► Fiche 5 Les déterminants	30	33
► Fiche 6 L'adjectif et le groupe adjectival	35	39
► Fiche 7 Les pronoms	41	46
► Fiche 8 Le verbe et le groupe verbal	48	52
► Fiche 9 Adverbes, prépositions, conjonctions, interjections : des mots invariables	53	57

Les différentes fonctions

► Fiche 10 Identifier le groupe sujet	58	60
► Fiche 11 Le verbe et ses compléments	62	64
► Fiche 12 Les compléments du verbe	66	71
► Fiche 13 Les compléments circonstanciels	72	74
► Fiche 14 Le groupe nominal et ses expansions	75	78
► Fiche 15 Les emplois de que : nature et fonction	80	81

 Entraînement au concours	83
--	----

Corrigés des exercices et de l'entraînement au concours	86
--	----

Analyser la phrase et ses propositions

► Fiche 16 Types et formes de phrases	102	105
► Fiche 17 Phrases simples et phrases complexes	107	109
► Fiche 18 Les différentes propositions subordonnées	111	114
► Fiche 19 Les propositions subordonnées relatives	115	117
► Fiche 20 Les propositions subordonnées complétives	118	121
► Fiche 21 Les propositions subordonnées circonstancielles	122	124
► Fiche 22 L'analyse logique de la phrase	125	128

 Entraînement au concours	129
--	-----

Corrigés des exercices et de l'entraînement au concours	132
--	-----

LA GRAMMAIRE DE TEXTE

► Fiche 23 Introduction à la grammaire de texte	142	
► Fiche 24 La progression thématique	144	146

► Fiche 25 Les procédés de reprise.....	147	151
► Fiche 26 Les connecteurs.....	153	155
► Fiche 27 La ponctuation	156	159
 Entrainement au concours	161	
Corrigés des exercices et de l'entraînement au concours	163	

LA GRAMMAIRE DU DISCOURS

► Fiche 28 Les formes de discours et leurs spécificités	170	173
► Fiche 29 Les pronoms nominaux.....	174	176
► Fiche 30 Les propos rapportés.....	177	180
► Fiche 31 Les valeurs des modes et des temps verbaux.....	181	187
 Entrainement au concours	188	
Corrigés des exercices et de l'entraînement au concours	191	

L'ORTHOGRAPHE

► Fiche 32 La phonologie	198	203
► Fiche 33 Le plurisystème orthographique	204	207
► Fiche 34 La valeur des lettres	208	211
► Fiche 35 Orthographe lexicale et orthographe grammaticale.....	212	214
► Fiche 36 Les accords dans le groupe nominal.....	215	217
► Fiche 37 Les accords du verbe avec son sujet.....	219	221
► Fiche 38 Les accords du participe passé.....	223	226
► Fiche 39 Les homophones.....	228	233
► Fiche 40 L'orthographe rénovée.....	234	237
 Entrainement au concours	238	
Corrigés des exercices et de l'entraînement au concours	240	

LE VERBE

► Fiche 41 La morphologie verbale.....	254	258
► Fiche 42 Les voix du verbe	259	261
► Fiche 43 Les auxiliaires et les semi-auxiliaires	263	266
 Entrainement au concours	267	
Corrigés des exercices et de l'entraînement au concours	270	

LEXIQUE

► Fiche 44 Le lexique.....	278	
► Fiche 45 La morphologie lexicale : la formation des mots.....	281	287
► Fiche 46 L'étymologie et les familles de mots.....	289	292
► Fiche 47 Sémantique lexicale : sens et formes	294	297
► Fiche 48 Sémantique lexicale : les figures de style	299	304
► Fiche 49 Les registres de langue.....	305	307
► Fiche 50 L'expression de la négation.....	308	310
 Entrainement au concours	312	
Corrigés des exercices et de l'entraînement au concours	324	

RÉLEXION ET DÉVELOPPEMENT

MÉTHODOLOGIE

► Fiche 1 Définition de l'épreuve et attendus	340
► Fiche 2 Comment organiser sa réponse ?	341
► Fiche 3 Les différentes étapes le jour de l'épreuve	343

ÉTUDE DE TEXTES

► Texte 1 Michel Leiris, Biffures, 1948	346
► Texte 2 Simone de Beauvoir, Mémoires d'une jeune fille rangée, 1958	352



Activités pratiques pour s'entraîner à construire la réflexion sur le texte

► Lire le texte	357
► Construire le plan	359
► Rédiger sa réponse	363
1. L'introduction	363
2. Une partie	365
3. La conclusion	367

CONVOQUER UNE CULTURE PERSONNELLE

► Fiche 4 Agir sur le monde	371
► Fiche 5 Se chercher, se construire	375
► Fiche 6 Vivre en société : le regard porté sur le monde	380
► Fiche 7 Regarder le monde, inventer des mondes	386



Sujets corrigés

SUJET 1 Paul Valéry, <i>Le bilan de l'intelligence</i> , 1935	392
Corrigé du Sujet 1	394
SUJET 2 Maurice Baron, <i>L'Illettré</i> , 2006	400
Corrigé du Sujet 2	402
SUJET 3 Stéphane Hessel, <i>Indignez-vous !</i> , 2010	409
Corrigé du Sujet 3	411
SUJET 4 Théophile Gautier, <i>Émaux et Camées</i> , 1852	418
Corrigé du Sujet 4	420
SUJET 5 Jean Giono, <i>Solitude de la pitié</i> , 1932 (sujet zéro)	425
Corrigé Sujet 5	428
SUJET 6 Elsa Triolet, <i>La Mise en mots</i> , 1969 (sujet zéro)	433
Corrigé du Sujet 6	435
SUJET 7 Alice Zeniter, <i>L'art de perdre</i> , 2017 (sujet Créteil-Versailles, 2022)	441
Corrigé du Sujet 7	443

Bibliographie et sitographie	448
------------------------------------	-----

Tout savoir sur le concours et l'épreuve écrite de français

1 Les modalités du Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)

Conditions d'inscription pour le concours externe

À compter de la session 2022, **seuls les étudiants inscrits en 2nde année de master** ou les candidats déjà **titulaires d'un master** pourront se présenter au concours externe de recrutement des professeurs.

Faut-il détenir un master spécifique pour s'inscrire au concours externe rénové ?

Non. L'inscription au concours est conditionnée à la détention d'un niveau de diplôme (master 2), pas à celle d'un titre spécifique.

Faudra-t-il présenter certaines attestations comme un brevet de secourisme ?

Ces informations sont disponibles sur les sites académiques détaillant l'organisation des épreuves.

Qu'en est-il des candidats en situation de handicap ?

Les candidats en situation de handicap peuvent solliciter un aménagement des conditions de concours en adressant leur demande à l'un des médecins désignés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) territorialement compétente. La demande doit être formulée, au plus tard, à la date limite d'inscription au concours concerné, sauf dans le cas où le handicap est découvert après cette échéance ou si les besoins liés au handicap ont évolué. Le médecin rend un avis qui est adressé à l'autorité administrative compétente pour ouvrir et organiser le concours, dans lequel il propose des aménagements. L'autorité administrative décide, ensuite, des aménagements accordés et notifie sa décision au (à la) candidat(e). **Voir la circulaire n° 2015-127 du 3 août 2015.**

Se préparer au concours

Le master MEEF des INSPÉ

► Pour devenir professeurs des écoles, les étudiants ayant validé une licence peuvent suivre la formation du **master MEEF** (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Ce master, organisé par les INSPÉ (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation), oriente ses enseignements sur la préparation au concours et dispense une **formation universitaire professionnalisante**, fondée sur une articulation entre le théorique et la pratique, à partir d'expériences et de **stages en milieu professionnel**. L'ensemble du parcours de formation comprend des activités diversifiées correspondant à 800 h d'enseignement et d'encadrement pédagogique, hors stage, par étudiant (annexes de l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF, modifié par l'arrêté du 24 juillet 2020).

► Dans le cadre des MEEF, les étudiants peuvent être recrutés par le rectorat en qualité d'**alternants en école** (le plus souvent, en M2) et donc placés en responsabilité devant des

élèves, avec un temps de service correspondant à un tiers de l'obligation réglementaire de service annuelle (selon les académies, cela équivaut à une journée en responsabilité par semaine). Ce temps de service pouvant être réparti sur les différents semestres du master, sa bonne articulation avec les temps de formation à l'INSPÉ doit favoriser la réussite des étudiants au concours.

► Cette formation, particulièrement ambitieuse pour eux, varie en fonction des INSPÉ. Si celle-ci vous intéresse, vous pouvez participer à des journées « portes ouvertes » ou prendre contact avec le responsable du master.

L'alternance à l'INSPÉ est-elle rémunérée ?

L'alternance des étudiants en M2 repose sur un contrat de travail, avec une rémunération mensuelle autour de 720 € nets (en 2021). Celle-ci est cumulable avec la bourse, si l'étudiant en bénéficie. Les étudiants ne sont pas obligés d'être alternants en 2^e année de master. Ils doivent alors réaliser une ou plusieurs périodes de stage, pour un total de 18 semaines.

Plus d'informations sur le site www.devenirenseignant.gouv.fr.

► Des INSPÉ proposent parfois des formations à distance qui permettent à certains candidats de bénéficier d'un accompagnement important, tout en poursuivant une activité professionnelle.

Les formations privées

De nombreux organismes privés proposent des formations payantes et un accompagnement annuel à la carte (concours blancs corrigés, remises à niveau, accompagnement individualisé, etc.).

En candidat libre

C'est la solution qui vous permet de réviser à votre rythme et en fonction de vos disponibilités professionnelles et/ou familiales. Vous ne pourrez, cependant, compter que sur vous-même et sur vos propres lectures pour réussir le concours.

Un concours académique

► Le **choix de l'académie** au moment de l'inscription au CRPE est très important : les admis seront affectés dans une école de l'académie où ils ont réussi le concours. **L'admission dans une académie ne vaut donc pas admission dans les autres.** Pour changer d'académie, vous devrez faire une demande de mutation. Or, pour que celle-ci soit acceptée, il faut, souvent, attendre plusieurs années.

► Les académies précisent, toujours, les dates des épreuves et leurs modalités pratiques sur leur site Internet.

Nombre de postes par académie

Les **taux d'admission** sont très différents d'une académie à l'autre. Cela dépend de plusieurs facteurs, dont le nombre de candidats, les besoins en postes dans l'académie ou encore le nombre d'habitants.

Le contenu des épreuves du concours externe

► Les épreuves des concours de recrutement de professeurs des écoles sont précisées en annexes de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

Les épreuves écrites d'admissibilité

► **3 épreuves d'admissibilité** sont organisées à l'écrit :

- une épreuve écrite de **français** ;
- une épreuve écrite de **mathématiques** ;
- une épreuve écrite d'**application**.

► L'épreuve d'application est à choisir parmi 3 domaines :

- Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique ;
- Arts ;
- Sciences et Technologie.

► En Histoire/Géographie/EMC et en Arts, 2 composantes seront au programme (par exemple, Histoire/EMC pour le domaine de l'Histoire, Géographie, EMC et Histoire des arts/Éducation musicale pour le domaine des Arts), comme l'évoque le BO : « *Au titre d'une session, la commission nationale compétente [...] détermine deux composantes parmi les trois enseignements.* »

Épreuves d'admissibilité	Durée	Note
Français	3 h	sur 20 (coeff. 1)
Mathématiques	3 h	sur 20 (coeff. 1)
Épreuve d'application	3 h	sur 20 (coeff. 1)

► Les copies des épreuves écrites d'admissibilité des candidats sont rendues anonymes avant d'être soumises à une double correction. À l'issue de celle-ci, le jury fixe, après délibération, la **liste des candidats admis à subir les épreuves d'admission**. En cas d'échec, vous pouvez vous rapprocher du rectorat pour demander vos copies, afin d'en analyser les erreurs.

Les épreuves orales d'admission

► **2 épreuves d'admission** sont organisées à l'oral :

- **une épreuve de leçon** : elle porte, successivement, sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire, dans chacune de ces matières, à partir d'un dossier, fourni par le jury, comportant au plus 4 documents de nature variée (supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...). Elle vise à apprécier votre maîtrise disciplinaire et vos compétences pédagogiques ;
- **une épreuve d'entretien** : une 1^{re} partie est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant (à partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, vous devez proposer une situation d'apprentissage) ; et une 2^{de} partie porte sur votre motivation et votre aptitude à vous projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'Éducation.

Épreuves d'admission	Temps de préparation	Temps d'examen
Épreuve de leçon (coeff. 4)	2 h	• Français (noté sur 10) : 30 min
		• Mathématiques (noté sur 10) : 30 min (exposé : 10-15 min / entretien : 15-20 min)
Épreuve d'entretien (coeff. 2)	30 min	• 1 ^{re} partie (noté sur 10) : 30 min (exposé : 15 min au maximum / entretien : 15 min au minimum)
		• 2 ^{de} partie (noté sur 10) : 35 min

► Les 5 épreuves sont notées sur 20. Toute note inférieure ou égale à 5 sur 20 est éliminatoire. La note 0 obtenue à l'une des 2 parties de l'épreuve d'admission est éliminatoire.

► Les candidats admissibles qui en ont fait la demande au moment de leur inscription peuvent subir une **épreuve facultative de langue vivante étrangère** : allemand, anglais, espagnol ou italien. L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

► Dans le concours externe spécial de recrutement de professeurs des écoles chargés d'un enseignement de et en langue régionale, les épreuves écrites et orales sont les mêmes. Le (La) candidat(e) aura, en plus, une épreuve écrite en langue régionale, ainsi qu'une épreuve orale de langue régionale.

► À l'issue des épreuves d'admission et après délibération, le jury, en fonction du nombre total de points que les candidats ont obtenus à l'ensemble des 2 séries d'épreuves et dans la limite des places mises au concours, fixe, par ordre de mérite, la **liste des candidats sur la liste principale** et établit, dans le même ordre, une **liste complémentaire**.

À SAVOIR

Pour les candidats admissibles, les points capitalisés à l'écrit ne peuvent suffire à obtenir le CRPE. La différence se fait à l'oral, et notamment sur les compétences pédagogiques et didactiques du (de la) candidat(e).

Conseils pour réussir le concours

Organisez-vous pour travailler efficacement

► Se préparer à un concours de recrutement de l'Éducation nationale est **un marathon**. Pour tenir le rythme et assimiler au mieux les expériences et les savoirs, il faut commencer à travailler le plus tôt possible !

- Si vous êtes en M1 et inscrit(e) en MEEF, préparez-vous un plan de travail dès cette 1^{re} année de master.
- Si vous êtes en M2, commencez vos révisions dès le début de l'été ! D'autant que, si vous suivez la formation à l'INSPÉ, **vous aurez des échéances importantes à tenir en plus de votre concours** (stages en alternance, mémoire professionnel, examens de M2).

► Avec un rythme régulier et précoce, vous appréhendez les apprentissages plus sereinement ! Planifiez donc vos révisions en vous fixant des objectifs raisonnables sur **un emploi du temps mensuel, voire annuel**, qui mélange le personnel et le scolaire, et que vous pourrez faire évoluer au fil des semaines. C'est le meilleur outil pour savoir où vous en êtes.

► Constituez-vous des **fiches de révision** par type d'épreuve (écrit français, écrit mathématiques, écrit H-G/EMC).

► **L'oral ne peut se réussir qu'en le préparant dès le début de l'année.** Des révisions régulières vous permettront de consolider vos connaissances et d'appréhender plus efficacement les enjeux didactiques et pédagogiques des mathématiques et du français. Dans le même esprit, un travail très anticipé sur l'épreuve d'entretien permettra de laisser murir votre réflexion et votre projet professionnel.

Coopérez et mutualisez vos travaux avec un petit groupe de candidats

► Réussir un concours aussi exigeant tout(e) seul(e) est très difficile. Essayez de constituer **un trinôme ou un binôme de travail** sur lequel vous pourrez vous appuyer dans les moments difficiles. Constituez votre groupe en fonction de vos compétences. Il est, par exemple, plus stratégique de travailler avec des étudiants qui se débrouillent bien en mathématiques si vous avez des lacunes dans cette discipline. De la même façon, optez pour un groupe avec des étudiants qui travailleront la même discipline que vous pour l'épreuve écrite d'application, si vous êtes sûr(e) de votre choix. Enfin, entraînez-vous à plusieurs sur des sujets zéro ou des concours blancs tout au long de l'année et mutualisez vos travaux.

► Dans le cadre de votre formation à l'INSPÉ ou dans d'autres types de formations privées, vous pouvez, très rapidement, commencer à repérer d'autres étudiants qui ont le même profil que vous mais avec des **compétences complémentaires**.

► N'hésitez pas à vous rapprocher de vos formateurs ou bien de professeurs du 1^{er} degré, qui partageront avec vous leurs expériences. Ce lien peut vous permettre de **construire une culture du métier** indispensable pour discuter efficacement des problématiques posées durant les épreuves.

Découvrez ce qu'est un élève

► Cela peut paraître évident, mais avez-vous déjà vu des élèves de maternelle ? Avez-vous déjà observé des élèves en train de faire de la géographie en CM1 ?

► **L'élève est le sujet central du concours.** Le système éducatif est construit pour tâcher de le faire réussir, et il ne doit pas être un angle mort de vos révisions. La nouvelle mouture du CRPE est portée sur les enjeux didactiques et pédagogiques. La plupart des questions qui vous seront posées – à l'écrit comme à l'oral – vous amèneront à concevoir des situations pour faire travailler efficacement les élèves, leur faire acquérir des apprentissages, les faire progresser, etc.

► Si vous êtes inscrit(e) dans la formation à l'INSPÉ, **tirez parti le plus possible de vos stages, que vous soyez en observation ou en alternance.** Faites-vous des fiches thématiques avec des exemples concrets observés ou éprouvés, qui vous permettront d'illustrer vos propos lors des oraux et de mettre en perspective vos connaissances théoriques (l'école inclusive, l'évaluation, les valeurs de la République...).

Adoptez une posture réflexive

► **Le professeur est un « praticien réflexif »** (Philippe Perrenoud), c'est-à-dire qu'il réfléchit pour concevoir et mettre en œuvre son enseignement, élabore des stratégies pour remédier aux problématiques rencontrées face aux élèves. Cette posture, vous ne pouvez, bien sûr, pas encore l'incarner, mais vous pouvez parfaitement commencer à l'appréhender en vous posant des questions de manière systématique, face aux différents enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques rencontrés. Les épreuves d'oral vous demandent, en effet, d'adopter une posture réflexive, d'être ouvert(e) au questionnement, d'imaginer des solutions face aux études de cas proposées, de réfléchir à voix haute à propos des enjeux du métier de professeur.

► Tâchez aussi de **suivre l'actualité du système éducatif** dès que possible et tout au long de votre année de concours. Faites-vous des fiches à propos des grands débats scolaires ou disciplinaires. Il ne s'agit pas d'être un expert de toutes les réformes qui doivent intervenir dans le système éducatif, mais de connaître celles qui, dès la rentrée suivante, auront un impact sur votre enseignement.

Luttez sans relâche contre le stress !

► **Adoptez une bonne hygiène de vie** pendant votre année de concours. Évitez aussi les nuits blanches, qui vous donneront l'impression d'avancer dans vos révisions mais qui diminueront la faculté de votre cerveau à retenir toutes les informations.

► Des études scientifiques ont prouvé, depuis longtemps, que **le cerveau a besoin de se reposer régulièrement pour être au maximum de ses capacités**. Le seul moyen de le ménager est de dormir ou se relaxer, en lisant un livre, en jouant modérément aux jeux vidéo, en allant se promener, en faisant du sport, etc. Le sommeil permet de régénérer les cellules du cerveau et de réorganiser ses pensées : en cas de fatigue prononcée, adoptez la micro-sieste de 15-20 min !

► **Ne vous coupez pas du monde !** Si vous organisez correctement vos révisions, vous pourrez profiter de vos proches, de vos amis, et sortir de chez vous. Accordez-vous des récompenses quand vous êtes satisfait(e) de votre travail !



Présentation de l'épreuve écrite de français

Épreuve écrite

Coefficient : 1

Durée : 3 heures

Définition de l'épreuve

- ▶ L'épreuve est définie dans l'arrêté du 25 janvier 2021 publié au journal officiel du 29 janvier 2021, fixant les modalités d'organisation du concours de recrutement de professeur des écoles.
 - ▶ L'épreuve prend appui sur un **texte** (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'**environ 400 à 600 mots**.
 - ▶ Elle comporte **trois parties** :
 - une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
 - une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
 - une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.
- À la session 2022, le barème de ces trois parties a varié d'un groupement académique à l'autre : de 6 à 7 points pour la première partie, 3 à 4 pour la deuxième et 9 à 11 pour la troisième.
- ▶ **L'épreuve est notée sur 20.** Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Programmes concernés

- ▶ Le programme de l'épreuve est constitué :
 - du programme en vigueur de français du cycle 4 ;
 - de la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (**BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019**).
- ▶ Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

1.

ÉTUDE DE LA LANGUE ET LEXIQUE

L'étude de la langue et le lexique

L'épreuve « Écrit d'admissibilité de français » comporte trois parties dont une première sur l'étude de la langue « permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat » et une seconde sur le lexique et la compréhension lexicale.

A Ce que recouvre « l'étude de la langue »

► L'étude de la langue permet de réfléchir au **fonctionnement de la langue française** et donc de s'intéresser :

- au lien oral-écrit (système phonologique) ;
- aux relations que les mots (groupes de mots) entretiennent dans la phrase, syntaxiquement et lexicalement ;
- aux relations que les éléments d'un texte entretiennent entre eux ;
- aux régularités et irrégularités orthographiques.

Autrement dit, le champ de l'étude de la langue comprend : la **grammaire**, l'**orthographe**, la **conjugaison** et le **lexique** tel que l'école le définit dans ses programmes scolaires, de l'école primaire au lycée.

► En grammaire, c'est la **grammaire de phrase** qui comporte le plus de notions et qui fait l'objet de nombreuses questions au concours. Cependant, les sujets font également référence à vos connaissances en **grammaire de texte** (cohésion du texte, emploi des connecteurs...) et en **grammaire du discours** (problèmes relatifs à l'énonciation).

► Les questions d'orthographe peuvent aussi bien concerner l'**orthographe lexicale** (choix de telle graphie dans un mot dérivé par référence au radical, explication de la forme de tel radical par un recours à l'étymologie...) que **grammaticale** (les chaînes d'accord, par exemple).

► Vous devez connaître le **système phonologique** : les phonèmes du français et leur transcription en alphabet phonétique international (API), qui permet de comprendre comment le français est constitué en plurisystème.

► Des questions sur la conjugaison peuvent vous conduire à analyser la **morphologie** de tel verbe conjugué, ou encore à expliquer l'emploi de tel **mode** ou de tel **temps**.

► Enfin, le lexique peut faire l'objet de questions sur le sens d'un mot ou d'une expression (**sémantique lexicale**) issus d'un texte, sur les procédés permettant de construire des mots dérivés, composés (**morphologie lexicale**).

REMARQUE

Certains faits de langue (notions de langue) peuvent être abordés selon différents angles. Ainsi, les pronoms peuvent-ils être étudiés en grammaire de phrase (nature et fonction des pronoms), grammaire de texte (progression des informations grâce à des procédés de reprise pertinents) ou grammaire du discours (prise en compte des locuteurs, de la situation d'énonciation).

B Fonctionnement de la langue et manipulations syntaxiques

Puisqu'il s'agit de réfléchir au fonctionnement de la langue, il convient de bien définir les notions avant même de les analyser. Ainsi il importe de pouvoir :

- classer et identifier des faits en question (nature, fonction des mots) ;
- analyser et commenter. Il faut alors être précis dans votre connaissance de la grammaire et justifier à l'aide des **manipulations syntaxiques**, qui permettent d'identifier et de vérifier les caractéristiques syntaxiques d'un mot ou d'un groupe de mots. Il existe cinq types d'opérations différentes.

1. L'effacement / la suppression

Cette manipulation permet de vérifier si le mot ou groupe de mots peut être supprimé, si sa présence est facultative, s'il est un constituant obligatoire.

Ex. : Tous les soirs, cet homme politique écoute la radio.

- Si l'on peut supprimer le groupe *tous les soirs* ou encore le mot *politique*, on ne peut, en revanche, supprimer les groupes *la radio* et *cet homme politique* : **Cet homme écoute la radio.**
- **Ces deux groupes de mots** sont essentiels à la construction syntaxique dans cette phrase.

2. Le déplacement

Il s'agit de déplacer un mot ou groupe de mots, permettant ainsi de vérifier sa fonction par sa mobilité ou pas dans la phrase. Reprenons l'exemple ci-dessus :

Ex. : Tous les soirs, cet homme politique écoute la radio.

- On peut déplacer le GN *tous les soirs* : **Cet homme politique écoute la radio, tous les soirs. / Cet homme politique écoute, tous les soirs, la radio.**
- Cette mobilité dans la phrase permet d'affirmer qu'il s'agit d'un complément circonstanciel.

3. L'ajout

C'est une opération qui permet d'enrichir une phrase, mais également de distinguer les natures grammaticales.

Ex. : Tous les soirs, cet homme politique écoute la radio. → Tous les soirs, cet homme très* politique écoute la radio. (forme asyntaxique)

- En ajoutant l'adverbe *très* devant d'adjectif, on peut ainsi vérifier la catégorie et identifier un adjectif relationnel.

4. La substitution / le remplacement

Cela permet de distinguer des catégories grammaticales proches, telles que les déterminants.

Ex. : Cet homme ajoute de la sauce sur ses pâtes. / Cet homme sort de la douche. → On relève deux formes identiques (*de la*) et deux catégories différentes.

Cet homme ajoute de la sauce sur ses pâtes. → Cet homme ajoute une / la / ma sauce sur ses pâtes. → *De la* = *une, la, ma*. C'est donc bien un déterminant (ici un partitif).

Cet homme sort de la douche. → Cet homme sort une / la / ma douche. → *De la* n'est pas un déterminant mais est un groupe de mots constitué d'une préposition (*de*) et d'un déterminant (*la*). On peut ainsi remplacer *la* par un autre déterminant : **Cet homme sort de sa douche.**

5. L'encadrement

C'est une opération que l'on réserve souvent pour identifier un groupe sujet ou complément. La formule qui encadre (« C'est... qui ») permet cette identification.

Ex. : **Cet homme sort de la douche** → **C'est cet homme qui sort de la douche.**

→ *Cet homme* est sujet du verbe *sort*.

Indiquez le sujet et les compléments des verbes soulignés dans le passage suivant.

Les enfants qui franchissent la porte de l'école disposent certes de la parole, mais leurs relations aux mots sont extrêmement inégales : la conscience de ce qu'est un mot [...], du territoire qu'il occupe par rapport aux autres mots, est, pour certains enfants, extrêmement confuse.

Alain Bentolila, *Le Vocabulaire et son enseignement*,
Ressources pour l'école primaire, ministère de l'Éducation nationale, 2011.

→ Dans ce passage, les manipulations syntaxiques permettent de justifier les réponses :

Sujet	Verbe	Compléments de verbe
qui : pronom relatif, a pour antécédent <i>les enfants</i>. → Justifications possibles (en choisir une) : – le pronom relatif <i>qui</i> non précédé d'une préposition est toujours sujet du verbe de sa proposition ; – si on remplace le pronom par son antécédent, on obtient la phrase : Les enfants franchissent la porte de l'école, où <i>les enfants</i> est sujet du verbe, ce que prouve l'encadrement : <i>Ce sont les enfants qui franchissent la porte de l'école</i>.	franchissent	la porte de l'école : groupe nominal, COD. → Justification : le COD peut être pronominalisé par un pronom personnel (<i>le, la</i> ou <i>les</i>) : <i>Ils la franchissent</i>.
la conscience de ce qu'est un mot [...], du territoire qu'il occupe par rapport aux autres mots : groupe nominal (groupe nominal étendu). → Justifications possibles (en choisir une) : – remplacement du sujet par un des pronoms personnels sujets de 3^e personne : elle est extrêmement confuse ; – encadrement par <i>C'est... qui</i>.	est	extrêmement confuse : groupe adjectif. → Justifications possibles (en choisir une) : – quand il est complément d'un verbe attributif, un adjectif qualificatif est toujours attribut du sujet ; – rappel des caractéristiques de l'attribut du sujet : non effaçable, non déplaçable, situé à droite du verbe dans la phrase de base ; remplaçable par le pronom <i>le</i> (à l'exclusion de <i>la</i> et <i>les</i>) ; complète un verbe attributif dont le prototype est le verbe <i>être</i>.

Plusieurs types de manipulations sont à l'œuvre pour permettre d'identifier une nature grammaticale et une fonction : vous retrouverez ces opérations dans les fiches 4 à 15.

La terminologie grammaticale

La terminologie grammaticale permet de nommer les notions grammaticales. Selon les époques, les courants, cette terminologie évolue.

- Afin de faciliter votre navigation au sein de cet ouvrage, nous proposons de recenser les différents termes grammaticaux utilisés à l'université, à l'école, au collège et au concours.
- Certains termes ne sont plus usités mais peuvent persister dans l'usage ; la nouvelle terminologie grammaticale du MEN, parue en 2020, établit une nomenclature que vous utiliserez à l'école, mais certains termes ne font pas consensus. Ainsi, nous proposons une nomenclature qui vise à rassembler les différentes notions rencontrées. Seront notées également les abréviations souvent utilisées.

Notion	Abréviation courante	Remarques
CLASSES GRAMMATICALES (natures)		
Groupe nominal	GN / GPN	Le GNP est le groupe prépositionnel nominal. Fiche 4, p. 28
Nom	N	Fiche 4, p. 28
Déterminant	Dét.	On ne dit plus adjectif (possessif, démonstratif). Fiche 5, p. 30
Adjectif	Adj.	Fiche 6, p. 35
Groupe adjectival	GAdj	Fiche 6, p. 35
Verbe	V	La terminologie MEN privilégie le mot <i>voix</i> (passive, active, impersonnelle et pronominale). Mais on trouve également le terme <i>forme</i> pour « forme pronominale/impersonnelle » voire « tournure impersonnelle ». Fiche 8, p. 48
Infinitif	Inf.	Fiche 8, p. 51
Groupe infinitif Groupe prépositionnel infinitif	GI GPI	Fiche 8, p. 48
Groupe verbal	GV	Fiche 8, p. 48
Adverbe	Adv.	Fiche 9, p. 53
Préposition	Prép.	Fiche 9, p. 54
Pronom	Pr.	Fiche 7, p. 41
Proposition subordonnée relative	PSR	Fiche 19, p. 115
Proposition subordonnée conjonctive		La terminologie MEN distingue les circonstancielle des complétives, s'intéressant à la fonction et non à la forme (conjonctive). Fiche 21, p. 122
Proposition subordonnée circonstancielle		

Notion	Abréviation courante	Remarques
Proposition subordonnée infinitive		Fiche 20, p. 120
Proposition subordonnée interrogative indirecte	PS interrogative ind.	La terminologie MEN distingue les interrogatives totales et partielles. Les autres terminologies usent du qualificatif « interrogative indirecte » pour les deux types. Fiche 20, p. 119
FONCTIONS		
Sujet	GS GNS	Attention à cette abréviation (groupe nominal sujet) qui est usitée, et qui cumule la classe (groupe et fonction). Fiche 10, p. 58
Apposition	App.	La terminologie MEN parle d'apposition quand d'autres terminologies parlent d'épithète détachée. Fiche 14, p. 77
Épithète		La terminologie MEN ne reconnaît pas l'épithète liée ou détachée, elle parle uniquement d'épithète. Fiche 14, p. 76
Expansion du nom		Fiche 14, p. 75
Complément du nom	Ct du nom	On ne dit plus que la relative est complément de l'antécédent (ou complément du nom). Elle est épithète. Fiche 14, p. 75
Complément essentiel		La terminologie du MEN ne reconnaît pas le complément essentiel alors que la terminologie universitaire reconnaît les compléments essentiels du verbe. Fiche 3, p. 25 ; Fiche 12, p. 68
Attribut	Attr.	Fiche 12, p. 68
Complément d'objet direct/indirect/second	COD/COI/COS	La terminologie MEN ne parle pas de COS mais de COI. On ne dit plus « complément d'attribution ». Fiche 12, p. 66
Complément circonstanciel	CC (ou C Circ.)	On ne dit plus « complément de phrase ». Fiche 13, p. 72

Trois grammaires : la phrase, le texte, le discours

Selon l'objet étudié, on distingue trois sortes de grammaires :

- la grammaire de phrase ;
- la grammaire de texte ;
- la grammaire de discours.

A La grammaire de phrase

FICHES 3 À 22,
P. 22-125

► C'est la grammaire qui traite de notions relevant de la phrase : types et formes de phrases, natures et propriétés des constituants de la phrase, coordination et subordination.

► Les activités en lien avec la grammaire de phrase relèvent essentiellement de :

❶ **l'analyse grammaticale** qui permet de donner la nature et la fonction des mots ou groupes de mots, mais aussi le genre et le nombre, les temps, mode, voix et aspect.

Exemple de consignes : Classez les déterminants surlignés.

❷ **l'analyse logique** qui définit les relations dans la phrase complexe (étude des différentes propositions : donner la nature des propositions, ainsi que leur fonction pour les subordonnées).

Exemple de consignes : Relevez les propositions subordonnées relatives d'un paragraphe et analysez-les.

B La grammaire de texte

FICHES 23 À 27,
P. 142-156

La grammaire de texte prend comme unité d'analyse **le texte** et s'intéresse aux faits de langue qui entrent en jeu :

❶ **dans la cohérence du texte** : règle de répétition (reprises nominales et pronominales), de progression thématique, de non-contradiction, de congruence, etc. ;

❷ **dans la cohésion du texte** : enchaînement des propositions, emploi de connecteurs, phénomènes de reprise, utilisation des temps verbaux et leur concordance, etc.

Exemples de consignes :

- Relevez toutes les reprises anaphoriques concernant le personnage principal.
- Rendez compte de la progression de l'information d'un texte.
- Étudiez les temps de verbes dans leur système énonciatif.